

Longueur parcours
► 1^{ère} catégorie : 9,4 Km



**AAPPMA «La Truite»
de DERCY**
Actualisation : Saison 2025

Domaine privé / Réciproitaire

Légende cartographie

 Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole

 Linéaire mixte « AAPPMA Voyenne »

 Linéaire classé en « Réserve de pêche »

 Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

 Limite amont/aval des lots de pêche

 **XXX**
Réserve
25m-50m
Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)

 Flash-Code
Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

